PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS PRIX:

Revue de l'Ecran

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES CINEMATOGRAPHIQUE

Nº 312 16 Décembre 1939





ILS ETAIENT NEUF CELIBATAIRES



17, Boulevard Longchamp

17, Boulevard Longchamp

econique - Gramischion Ambriche

NETTOYAGE

Prix raisonnables

Personnel spécialisé

AUTOMATICKET

Agence Sud-Est

CINÉMATELEC

MARSEILLE



"SCODA

Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

Tout le MATÉRIEL

AGENTS GENERAUX Etabl. RADIUS 130, BD LONGCHAMP Tel.: N. 38-16 et 38-17

pour le CINÉMA CINEMATELEC 29. BD LONGCHAMP

> Tél.: N. 00-66. Raparations Mécaniques Entretien — Dépannage

MARSEILLE



W. DE ROSEN,

REPARATIONS de PROJECTEURS

E.D.E.N. Charles DIDE 35, Rue Grignan MARSEILLE

UNIVERSEL. Agent du matériel BROCKLISS SIMPLEX

PROJECTEURS A. E. G. EQUIPEMENTS SONORES

Système Klangfilm Tobis AGENCE DE MARSEILLE 6. BOULEVARD NATIONAL Tél.: N. 54-56

reclement au Constructeus **Appareils Parlants MADIAVOX**"

et tout le Matériel 12-14. RUE ST-LAMBERT MARSEILLE Tél.: Dragon 58.24 RANSFORMATIONS REPARATIONS OMBREUSES REFERENCES

Tilmolaque

Vermssage Intégral Rénovation des Copies Usagées

a Triple la vie du film "

39 Rue Buffon PARIS 5eme TAL - PORT-ROYAL 28 97

Corrections acoustiques



Agence du Sud Est :

Ets BALLENCY Constructeur TOUT LE MATÉRIEL CINÉMA

> PRIX DE GROS Tel: N. 62-62.

LA TECHNIQUE Cinématographique Revue mensuelle fondée en 1930 Revue mensuelle fondée en 1930 consacrée exclusivement à la technique du cinéma et ses applications.

LE CINÉASTE, son supplément du petit format.

LE FILM SONORE, son supplément corporatif

plément corporatif.
Abonnement France et
Colonies 50 frs. par an. CINÉMATELEC 34, Rue de Londres - PARIS-8

MAISONS FLATIN-GRANET & C'E & GRANET

SERVICE CIPIENA GRANET-RAVAN VOUS RONNelle CIPIENA Le trononcat littoral en collaboration avec la MAISON BERTIL DE NICE

MARSEILLE 5.ALLEES L.GAMBETTA TEL.NAT:40.24.40.25

9, R, MARÉCHAL PÉTAIN TÉLÉPHONE: 838.69

feluit evoipsous le

La Revue de l'Ecran

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES



Directeur-Rédacteur en Chef: André de MASINI Directeur Technique: C. SARNETTE 43, Boulevard de la Madeleine - MARSEILLE -Téléph.; National 26-82 ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 40 FRANCS - ÉTRANGER 60 FRANCS - R. C. Marseille 76.236 12me ANNÉE - Nº 312 TOUS LES SAMEDIS 16 DÉCEMBRE 1939

ACTUALITÉS

tiv de mes dernières « Actualités ». Mais n'est-il pas qui lui étaient assignées. décourageant, même lorsqu'on est fermement persuadé que le cinéma finira tout de même par « s'en tirer », de constater, chaque semaine, toutes les manifestations inopportunes, tous les désagrements, toutes les contraintes, par lesquels on freine la marche de notre industrie, par lesquels on compromet son avenir.

métier, ce n'est pas l'essentiel qui nous manque, à savoir le public, qui ne demanderait, dans la mesure de ses moyens, qu'à faire marcher le cinéma.

En voici deux exemples nouveaux, pour cette semaine:

Primo: On a recommence à dresser des procès-verbaux aux établissements qui, le dimanche en matinée, ont le tort d'être trop pleins de gens, assis et debout.

Entendons-nous bien: il ne s'agit pas, comme à Paris, d'une interdiction ayant quelque rapport avec l'état de chose actuel. C'est en vertu d'une ordonnance datant de 1927, que l'on verbalise contre les cinémas dont les couloirs sont encombrés par le public. J'avais relevé, il y a quelques mois, à la suite de certains incidents regrettables (des spectateurs ayant payé leur place avaient été expulsés manu militari) que les règlements sur lesquels on s'appuyait remontaient à une époque où le « permanent » n'existait pas à Marseille, et encore moins les cinémas aménagés spécialement pour ce genre d'exploitation.

La vie des spectateurs est-elle réellement plus en danger lorsqu'une salle est pleine de gens assis et debout que lorsqu'elle est bourrée sculement de personnes assises ? Théoriquement, peut-être. En réalité, on peut estimer que non. Car, en cas de panique, les impondérables jouent. Une salle archi-comble pourra être évacuée dans l'ordre et dans le calme. Mais, un autre jour, il suffira d'un affolement, de deux ou trois chutes malencontreuses, pour que quelques douzaines de spectateurs s'écrasent aux issues sans pouvoir sortir, et provoquent une catastrophe.

Les cinémas actuels, et leurs cabines, sont établis pour que le danger de seu soit pratiquement réduit à zéro, et pour que leur évacuation soit aisée et rapide. Tout cela ploitation permanente, qui connaît ses intérêts autant que reviendrai.

On a pu trouver trop pessimistes le ton, et le leit-mo- ses devoirs, s'est toujours tenue très en deca des limites

Alors, puisque l'existence des spectateurs, à la conservation de laquelle on semble attacher une paradoxale sollicitude, ne peut être considérée comme vérstablement en péril, pourquoi, en attendant que des soucis moins graves permettent à qui-de-droit de revenir sur des ordonnances désuètes, pourquoi ne prierait-on pas, en haut lieu, les ha-Constatations d'autant plus désolantes que, dans notre bituels chargés d'exécution, de laisser dormir quelque temps encore, dans leur poussière, lesdites ordonnances?

> Il n'y a actuellement que les dimanches et jours de fêtes, les jours où justement le public s'entasse, assis et debout, dans les cinémas, que les directeurs « s'en sortent ». L'observation stricte des règlements en question peut coûter plusieurs milliers de francs en une seule matinée de dimanche, à une salle moyenne.

> Notre nouvel Administrateur Extraordinaire, M. Cado, qui ,dans une récente lettre à notre fantomatique Association des Directeurs, manifestait un désir fort sympathique de voir les cinémas reprendre leur activité, ne pourrait-il prononcer à ce sujet les quelques mots qui suffiraient ?

> Secundo: Ne pourrait-on obtenir de la puissante S. A. C. E. M. qu'elle renonce à sa prétention d'être la seule à ne rien perdre ? Ne pourrait-on d'abord obtenir de ses dirigeants qu'ils ne jouent pas un double jeu ? Car il a été promis à la Représentation Intersyndicale que les minima seraient supprimés pendant la durée des hostilités, et à d'autres groupements, l'Association du Spectacle de Bordeaux, par exemple, qu'ils seraient maintenus, mais réduits le plus possible. Quant aux directions régionales de la puissante Société, elles continuent, à ce que m'écrivent certains directeurs, à établir des minima suivant la tête du client, et à percevoir ainsi, parfois, le double de ce qui leur reviendrait par voie de pourcentage.

> Evidemment, ce n'est pas là une question vitale. Mais c'est une raison nouvelle d'énervement et de découragement que l'on donne à des gens qui en ont déjà leur part, et qui n'ont que trop tendance à s'en découvrir.

Pour finir sur une note optimiste, faisons rapidement est codifié et contrôlé avec on sait quelle rigueur. Et l'ex- état d'une velléité d'action intéressante, sur laquelle je

A l'instigation de certains directeurs, une commission amicale, constituée de loueurs et d'exploitants, s'est constituée pour réagir contre certains prix de places exagérément bas, et pour étudier un relèvement de tarif conciliant autant que possible les possibilités financières du public avec les nécessités de l'exploitation et de la distribution.

On sait quelle effervescence causa, en Mars et Avril derniers, cette question du prix des places, on sait à quel échec se heurta la bonne volonté de la commission constituée alors, on sait quelle extravagante décision résulta de la rupture des pourparlers.

Or, n'est-il pas piquant de constater maintenant que les positions sont totalement inversées, du fait que les parti- de créer et de maintenir depuis le début des hostilités, nous semble sans des bas prix se trouvent aujourd'hui parmi ceux qui extrêmement prometteur. Il justifie l'intention que nous avons eue de protestent contre certains excès ?

Pour nous, notre avis sur cette épineuse question n'a pas changé. Nous l'avons exposé plusieurs fois ici.

Nous ne craindrons pas d'y revenir dans notre prochain numéro, mais entre temps nous suivrons avec intérêt les efforts de la nouvelle commission, qui nous fourniront peut-être l'occasion d'enregistrer une manifestation depuis tions de présentation et de ponctualité, nous prions les éternels retar-Jongtemps attendue d'entente et d'unité, dans notre fan- dataires de nous faire connaître leurs intentions sans plus attendre. tasque et brouillonne corporation.

A. DE MASINI.

NOTRE NUMERO SPECIAL Noël - Nouvel An

Le présent numéro est le dernier paraissant avant notre Numéro Spécial de Noël-Neuvel An, qui sertira à la fin de ce mois.

L'annonce de ce numéro, que nous allons éditer en dépit des circonstances, a provequé un vif intérêt parmi nos lecteurs, et, de toutes parts, nous avons reçu des promesses de participation qui témoignent autant de la sympathie suscitée par notre action, que de la nécessité ressentie par chacun de rappeler son existence et d'annoncer ses produits, que ces produits s'appellent films, matériel de salle ou de cabine, services divers, etc.

Cet état d'esprit, que nous nous sommes, pour notre part, efforcés concrétiser, en publiant ce numéro, la volonté de vivre affirmée par toute notre industrie. Il nous encouragera, si cela est possible, à faire nieux encore pour ne pas décevoir l'attente de ceux qui nous ont fait

Mais le temps presse, et il faut tenir compte du fait que les possibilités actuelles de travail ne sont pas ce qu'elles étaient avant-guerre. C'est pourquei, veulant sortir ce numéro dans les meilleures condi-

Passé le 20 courant, et en dépit de notre meilleure volonté, nous ne pourrons garantir l'insertion des textes qui nous seront adressés.



Les Programmes de la Semaine.

CAPITOLE et MAJESTIC. -- 2° Bureau contre Kommandantur, avec Leon Mathot (A.G.L.F.) et Le Petit Bagarreur, avec Mickey Rooney (Cyrnos Film). En exclusivité simultanée

PATHE-PALACE. — Le Chasseur de chez Maxim's, avec Bach (Hélios Film). Exclusivité.

ODEON. -- Sur scène : Destination Inconnue, opérette.

REX et STUDIO. — Le Café du Port, avec René Dary (Cie Française Cinématographique). En exclusivité silmultanée.

HOLLYWOOD. — Le Parfum de la femme traquée, avec Patricia Morison (Films Paramount). Exclusivité.

ELDO. — La Baronne de Minuit, avec Claudette Colbert (Films Paramount). Seconde vision.

N. D. L. R.

Le manque de place, nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro les critiques de Le Parfum de la femme traquée, présenté par Paramount et de L'Emigrante (C. F. C.), sorti au Capitole-Majestic, la semaine der-

CHEZ



NOUVELLES DE PARIS

LES PROGRAMMES DE LA SEMAINE

APOLLO : Le Capitaine Furie.

AUBERT-PALACE: 2º Bureau contre la Kommandatur.

AVENUE : Grille les tous.

BALZAC : La belle cabaretière. BIARRITZ : Le bois sacré.

CAMEO : Elle et Lui.

CESAR : Reine d'un jour. CHAMPS-ELYSEES : L'invitation au

bonheur.

COLISEE: Ils étaient neuf célibataires. ERMITAGE : La féérie de la glace.

GAUMONT-PALACE : Derrière la fuçade.

HELDER: Pygmalion.

IMPERIAL: Fric-Frac.

LORD BYRON : Allons à Paris.

MARBEUF : Bureau du chiffre secret.

MARIGNAN : Fermé.

MARIVAUX : Ils étaient neuf céliba-

MAX LINDER : Le chasseur de chez Maxim's.

CLYMPIA : Le Bois Sacré.

PARAMOUNT : Le parfum de la fenime traquée.

PARIS: Hôtel pour femmes.



Pour consoler ceux qui pleurent, Four Vous vient d'avoir la réconfortante idée de raconter ce qui s'est passé naguère, lors de la précédente alors que contre notre toute jeunette profession se liguaient les intérêts les plus divers sous les plus hypocrites prélextes. La censure, à cette époque, probablement débordée par l'immensité de sa grande tache s'était alors faite le chevalier seravant de gens de tous bords. Dans ce barbare «bon vieux temps », on avait un peu confondu épuration avec stérilisation et le cinéma a eu bien de la veine de s'en sortir. Il n'y a plus guère à s'étonner qu'il lui ait ensuite fallu si longtemps pour s'en remettre :

Voici ce que nous raconte Henri Diamant Berger:

Pourtant, en 1910, au ministère de l'Intérieur, un parlementaire ingénieux, nommé L.-L. Klotz, avait découvert et déterré un texte de 1790 qui permettait aux maires d'interdire préventivement les spectacles de montreurs d'ours et autres baladins.

Un film de circonstance, relatant les exploits des bandits en automobile (Garnier, Bonnot et Cie), lui fournit une occasion de l'appliquer au cinéma. Chaque maire, dans chaque cité, eut, par ce teur de passe-passe, le droit d'interdire préventivement les films qui lui déplaisaient. Comme, à cette époque, les bistros, alors tout-puissants, considéraient à juste titre le cinéma comme leur plus dangereux ennemi, et que bien des maires éta:ent à leur dévotion, une guerre acharnée s'institua où, grâce à cette arme vaudevillesque, le cinéma fut brimé dans de nombreux endroits.

Avec la guerre, ce pouvoir fut étendu aux préfets, aux gouverneurs militaires, aux préfets maritimes.

Un vertueux sénateur. M. de Lamarzelle, prétendit que le cinéma faisait du tort aux églises et réclama de nouvelles interdictions.

Dès que les salles reuvrirent, ce fut une pluie de mesures désordonnées et ahurissantes. A Marseille, M. Schrameck interdisait Monte-Cristo parce que le procureur du roi y jouait un rôle indigne d'un magistrat. A Villefranche,

le maire arrêtait les Trois Mousquetaires, de Capellani (où Mistinguett était Eponine), parce que l'Eglise y était attaquée en la personne du cardinal de

A Paris, Poil-de-Carotte était chassé de l'écran parce qu'il n'y avait pas de mauvais ménages en temps de guerre. A Toulon, le préfet maritime stoppait un film contre l'epium. La Femme Nue devait changer de titre et s'appelait Colette.

On interdit Quatre-vingt-treize, de Victor-Hugo, Madame Tallien. Dans Civilisation, de Thomas Ince, on coupa au Christ une réplique, c'est-à-dire un sous-titre. Il disait à ses disciples: « Que la paix soit avec vous ! » Enfin Othello fut interdit parce qu'on avait décidé de supprimer les meurtres à l'écran.

Tant de stupidités n'auraient pas suffi à émouvoir l'opinion, mais le maire d'Argenteuil est la prétention d'interdire les Mystères de New-York. Or ce film, tourné en Amérique par la maison Pathé, était simultanément publié en feuilleton par un puissant jourral du matin...

Le ministre de l'Intérieur, M. J. L. Malvy, nomma aussitôt une Commission de censure dont les pouvoirs étaient valables pour toute la France. Sur les trente membres de cette comnission. dix-sept déclarèrent, à la première séance, n'avcir jamais mis les pieds dans un cinéma.

.....

Pendant l'hiver 1915-1916, le préfet de police obtenzit la fermeture des salles quatre jours par semaine, sous prétexte d'économiser l'électricité; comme si le fait de plonger mille personnes dans l'obscurité constituait une dépense de courant. M. Herriot, alors ministre des Travaux Publics, voulait étendre cette mesure à toute la France.

Heureusement, le théâtre et le music-hall, frappés de la même façon, avaient, si je puis dire, l'oreille des pouvoirs publics.

Nous constituâmes le groupe de Défense du spectacle, présidé par Mauret-Lafage, directeur de l'Opéra de Bordeaux, et des démarches furent décidées. Avec Firmin Gémier, Edmond Benoit-Lévy et Oscar Dufresne, je fus envoyé en délégation auprès de M. Viviani, alors ministre de la Justice et vice-président du Conseil, et je garde le souvenir d'une scène de comédie invraisemblable. ,

Le ministre nous reçut tous les quatre dans son magnifique bureau de la place Vendôme. Au bout de quelques minutes de conversation, je me rendis compte que mes interlocuteurs étaient sourds tous les quatre et échangeaient des répliques véhémentes sans s'entendre les uns les autres.

Il faut dire pourtant, à la décharge des officiels que les gens du cinéma eux-mêmes étaient assez flot tant dans leurs connaissances techniques. Ils n'avaient pas la moindre idée de la psychologie du public. Ils n'avaient même pas compris combien les gens entrainés dans la bourrasque avaient besoin, lorsqu'ils essavaient de se distraire, d'être divertis plutôt que plongés à nouveau dans leurs angoisses quotidiennes...

Pourtant dès que les salles purent apporter leur contribution régulière, la production fut spontanément reprise sans intervention officielle sans comités techniques cu artistiques, sans protection et sans campagnes de presse.

Je laisse de côté les innombrables films patriotiques et d'actualité qui, à la vérité ne furent jamais des réussites financières ou artistiques. Quelques titres suffirent à évoquer une inspiration sans grandeur : Les Cants blancs de Saint-Cyr, les Poilus de la Revanche, la Flambée, Debout les morts, les Poilus de la Neuvième, l'Alerte, Cantecoq, le Roi des cuistots, la Petite Mobilisée.

Le public ne mordit à aucun moment; les permissionnaires n'hésitèrent pas à rire et à plaisanter ce genre de production auquel on renonça assez vite.

Pourtant c'est l'époque la plus 210rieuse du film américain qui commence l'avais eu la bonne fortune d'être le premier invité à voir Forfaiture et j'avais emmené Colette voir ce film. Elle écrivit un article dans Excelsior qui fit sensation, car c'était, je crois, la première fois qu'un grand écrivain rendait compte d'un film dans un quotidien important.

Maintenant que le cinéma a conquis sa place culturelle, que chacun côté technique ou côté « Etat » connait son but, son rôle el ses possibilités, tout ceci nous semble plus lointain encore et assez inconcevable. Il y eut d'autres errements que Dieu nous garde de revoir jamais. N'a-t-on pas voulu sous prétexte de « protection nationale » bloquer toute la produc tion au risque de provoquer un accroissement redoutable de chômage. La Griffe rapporte un article qui évoque toute un époque, ne serait-ce que par le pseudonyme qui le signe : Marquise de Séfilmé :

La censure de M Chataigneau doit justement faire une juste et sévère discrimination.

C'est le moment ou jamais de définir ce qu'est un film français.

Il serait, en effet, inadmissible pendant le temps où les cinéastes français défendent leur pays, que des « petits cepains de nationalité imprécise » accaparent les écrans, qui heureusement, de plus en plus s'illuminent, avec leurs films soi-disant français et empochent le bel argent de chez nous.

Que penseraient, en effet, nos cinéastes mobilisés s'ils voyaient sur les écrans, au cours d'une permission, le dernier film des quatre frères S..., qui ont chacun, malgré une race précise, une nationalité différente, qui les tient en dehors de la bagarre?

Ou bien s'ils voyaient celui des trois ou quatre (encore!) H..., qui avant d'exploiter dans le Cinéma la bêtise des Français étaient garçons d'ascenseurs dans un palace du Caire et qui ont conservé naturellement une nationalité de tout repos malgré les événements actuels!

Car il ne faut pas que seul un nom français mis sur le générique suffise

Pour tout ce qui concerne

Le Matériel de Cinéma

et les CHARBONS LORRAINE

29. Boulevard Longchainp
MARSEILLE
Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER

aux meilleures conditions. peur donner au film sa nationalité et couvrir la marchandise.

Il y a à savoir l'origine des capitaux il y a à connaître les noms de véritables dirigeants des firmes productrices et distributrices; ceux des techniciens principaux; il y a enfin à connaître tous ceux qui doivent réellement profiter des recettes du film.

Il faut avant tout, s'ils sont étrangers, être renseigné sur leur véritable nationalité: sur les véritables raisons de leur présence en France et sur leur véritable situation militaire.

Après, si le sujet du film est possible pour un tel moment, on pourra ou non accorder le permis d'exploitation.

Tous les films terminés actuellement ne pourront pas sortir sur les écrans, à cause des circcnstances actuelles et pour diverses raisons.

On imagine assez bien... mais.... mais soudain une inquiétude me prend Je crains que selon les règles d'un désordre qui m'est malheureusement habituel, je n'aie quelque peu brouillé mes coupures de presse, et cité comme rétrospectif... non, il n'est certes pas possible que Mme la Marquise soit une contemporaine. On sait bien trop, hélas, à l'heure actuelle, les ravages que peut causer un excluvisme raciste; on sait bien la valeur d'une certaine générosité de pensée qui favorisera la reprise d'une grande in dustrie. Ce n'est plus maintenant que l'on recommencera la biblique erreur de l'Eternel, Dieu des Armées, qui pour frapper le méchant, ne craignait pas de sacrifier les justes. Trop de gens vivent du cinéma et ont besoin de tout ce que le cinéma possède, pour assurer leurs existences quotidiennes. On n'a pas le droit de s'attaquer à ce qui pour certains est une suprême bouée. Il serait bien préférable de s'adresser en tant qu'individus aux personnalités douteuses, mais de laisser avant tout courir des productions qui sont l'air du cinéma, un air que nous voyons s'appauvrir tragiquement... et même si certains devaient passer à travers des mailles que nous souhaitons serrées, j'ai un peu l'impression qu'une fois hors d'affaire, nous saurions, maintenant ne pas les

La censure, actuellement, nous de constatons bien par notre expérience personnelle, est une institution consciente de son grand rôle. Elle sait qu'elle est un filtre et non un bouchon, elle est même un élément d'idées actives, car, dirigée par des spécialistes qui connaissent et les nécessités nationales et les intérêts des particuliers, elle nous libère, nous autres, de

toute contrainte, elle pèse pour nous des mots et des idées de l'exacte valeur desquels nous n'avons pas toujours conscience dans les évènements actuels. Sans elle, de crainte d'être maladroit, nous serions peut-être figé.

C'est pour tout cela qu'au fond, je crois ne m'être pas trompé, l'article de La Griffe est sûrement restrospectif.

M. ROD.



A NOS LECTEURS

Nous tenons à remercier ici le nombre de lecteurs déjà important qui ont répondu à notre appel en nous faisant parvenir, avec le montant de leur abonnement pour 1940 le bulletin, inséré, dans notre dernier numéro.

Neus publions une dernière fois ci-après ce bulletin, en précisant que nos lecteurs auront ainsi la possibilité de payer 40 fis. seulement un abonnement qui leur coûtera 45 frs., s'ils nous leur en laissent présenter la quittance par la poste.

En dépit des difficultés du moment, cotte somme est bien peu de chose en regard des services que nous avons rendu, que nous rendrons encore, directement ou indirectement, à toute notre corporation, donc à chacun de ceux qui nous lisent.

Si les circonstances actuelles pouvaient arriver à détruire, chez tant de gens dans le cinéma, cette conception — désobligeante, mais malheureusement entretenue par trop de revues-prospectus — qu'un organe corporatif n'est rien d'autre qu'un bulletin de publicité qui doit être envoyé gratuitement à tout le monde, on peut dire qu'un grand pas aura été accempli vers un réveil de la dignité de la presse corporative.

Pour notre part, nous avons suffisamment prouvé, en éditant, depuis le début de la guerre, des numéros presque chaque semaine déficitaires, que nous mettions les intérêts de notre corporation bien au-dessus des notres. C'est pourquoi il nous serait difficile d'admettre que certains estiment au surplus normal que nous leur servions chaque semaine bénévolement notre revue.

Dès le recouvrement de nos quittances 1940 achevé nous procéderons à une révision sévère de nos services. Nous ne saurions trop vous engager à ne pas attendre davantage pour nous faire parvenir, sans même attendre notre traite le montant de votre abennement pour l'année qui vient. N. D. L. R.

NOS ANNONCES

3 Frs. 50 la Ligne

SECRETAIRE DIRECTION, Sténo-Dactylo, au courant programmation 11 ans cinéma, cherche situation Marseille. Collaborerait à direction Agence. Ecrire N° 34, à La Revue, qui transmettra.

Pour bien connaître la France: Procurez-vous les Visions de France, la plus belle collection à ce jour; 30 volumes parus. Adressez-vous à votre libraire ou à défaut à l'éditeur G. L. Arlaud, 3, place Meissonier, 3 - Lyon.

Au
PATHÉ-PALACE

à partir

du

14 Décembre

et gustave Quinson. Dialogues d YVES MIRANDE

et pour

les

FÊTES

DE LA NOEL

ANDRÉ ROANNE. GERMAINE CHARLEY. JACQUELINE PACAUD.

MARCEL CARPENTIER ovec GABY BASSET et KERIEN

ROGER TRÉVILLE
GENEVIÈVE CALLIX

ROGER TRÉVILLE
GENEVIÈVE CALLIX

ANDRÉ PALACE

ANDRÉ CHARLEY JACQUELINE PACAUD.

GRAY-FIL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez m'abonner à La Revue de l'Ecran pour l'année 1940.

La somme de 40 francs, montant de cet abonnement, vous est réglée par virement à votre C. C. Postal : Marseille 466 62, A. de Masini, 43, Boulevard de la Madeleine - Marseille.

SIGNATURE:

lom:	Cinéma :		
dresse:			
		Equipement:	
CENTRAL WILLIAM STREET		direction:	
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	

RADIUS

130, Boulevard Longchamp - MARSEILLE
Téléphone: N. 38-16 et 38-17

AGENTS GÉNÉRAUX DES



Étude et devis entièrement gratuits et sans engagement

TOUS LES ACCESSOIRES DE CABINES - AMÉNAGEMENTS DE SALLE

Le Gérant : A. DE MASINI

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON



17. Boulevard Longchamp Tél.: N. 48.26



AGENCE DE MARSEILLE 26°, Rue de la Bibliothèque Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Senac Téi. Lycée 45-87



53, Rue Consolat Tél.: N. 27-00 Adr. Télég. : GUIDICINS



AGENCE DE MARSEILLE M. PRAZ, Directeur 114, Boulevard Longchamp Tél. : N. 01-81



FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N 49-61



LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp



75, Boulevard de la Madeleine Tél. 1 N. 62-14



AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél : N. 50-80



43, Rue Sénac Tél.: Lycée 71-89



44. Boulevard Longchamp Tél. 1 N. 15.00 15.01 Télégrammes : MATAFILMS



PATHÉ - CONSORTIUM - CINÉMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15



Tél. Lycée 50-01



20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE 8g, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60



76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19

FILMS Angelin PIETRI



D. BARTHES 73, Boulevard Longchamp, 73

Téléphone N. 62-80

130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes;



54, Boulevard Longchamp Tél N. 16-13 — Adresse Télég FILMSONOR MARSEILLE